

ÉVALUATIONS NATIONALES CP/CE1 : CHRONIQUE D'UNE SÉQUENCE RATÉE

Par **Xavier PERINET-MARQUET**, membre du Bureau national et responsable SNALC premier degré

Le 16 mai dernier, la DGESCO et la DEPP¹ présentaient le principe des évaluations nationales, pour les CP/CE1, mais aussi pour la classe de seconde. Nous en avons fait un compte-rendu ici-même. Les épreuves en elles-mêmes n'étaient pas disponibles puisqu'elles étaient à l'état de tests dans des écoles, et l'on nous avait annoncé qu'environ 200 items avaient été préparés. Cette phase de test devait bien sûr éliminer les items problématiques.

Par ailleurs, contrairement aux évaluations nationales précédentes dont la correction sous format 0/3/5/9 prenait du temps, le ministère nous assurait que les collègues n'auraient qu'à rentrer les résultats bruts dans un serveur. Le travail réalisé en amont par les services du ministère et l'anonymat promis des résultats devaient permettre de fournir des corrections automatisées et d'établir des profils précis des élèves et des classes. Ceci afin de faciliter et d'améliorer le travail des enseignants et de permettre

d'élaborer un travail de formation continue au sein des circonscriptions.

Sans avoir le moindre exercice à analyser, il nous était difficile de formuler un avis. Néanmoins, nous avons insisté pour que ces évaluations soient les plus simples et les plus rapides à faire passer pour les collègues, ce que le ministère nous avait garanti.

Le principe d'évaluations nationales ne nous choque pas en soi, si l'on respecte les garanties édictées précédemment. Ces évaluations auraient pu servir d'évaluations diagnostiques

de début d'année, toutes faites, fondées sur des critères scientifiques et étalonnées dans 230 écoles. Le ministère garantissait qu'il ne s'agissait pas de mettre en concurrence les écoles et les circonscriptions entre elles mais de fournir des éléments d'analyse rigoureux et précis.

Malheureusement, à l'arrivée, l'objectif n'est pas atteint. En effet, ces évaluations — qui correspondent aux types de tests que l'on uti-

lise dans l'enseignement spécialisé ou dont se servent les rééducateurs — n'ont pas été comprises. De plus, le critère de rapidité n'est pas respecté, bien au contraire, puisque le temps de saisie s'est avéré bien plus long que ce qui avait été promis. Le ministère nous avait annoncé des livrets et exercices préparés par le conseil scientifique, avec l'appui de la DGESCO et de l'Inspection Générale, gage de sérieux. Or, la plupart des collègues et des élèves ont été désarçonnés par la forme particulière de ces exercices qui ne correspondent pas à des évaluations scolaires mais à des tests de compétences spécifiques de type phonologie, mémoire de travail, etc.

Au final, ces tests ont généré a minima de l'incompréhension, voire de la colère. Le ministère aurait été bien inspiré d'expliquer et d'explicitier ses attentes plus en amont. Sans doute un manque de préparation et d'identification des objectifs...

On observera à quel point certaines organisations syndicales, désireuses de faire ou-

blier leurs votes sur la réforme des rythmes et le PPCR, en ont profité pour essayer de se refaire une virginité. Instrumentaliser les collègues en les laissant ensuite se débrouiller face à la hiérarchie n'est pas dans les habitudes du SNALC.

De fait, face aux difficultés constatées sur le terrain, le ministre a accordé cinq heures de réduction sur les APC, alors que ces dernières servent souvent en cycle 2 à aider les élèves en difficulté en lecture-écriture. Une décision incohérente et illogique prise dans l'urgence. Décidément, la séquence est ratée jusqu'au bout. Il serait bon de revoir la copie avant la session de février sous peine d'un second échec.

Le SNALC conseille de saisir les résultats afin de ne pas être pris en défaut. Il se chargera de faire entendre raison au ministère sur ce sujet. ■

(1) DGESCO : Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE
DEPP : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance.

